

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**du jeudi 10 juillet 2025**  
**à 18 heures**

**ORDRE DU JOUR**

**NOMINATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 12 JUIN 2025**

- 1) **FINANCES** *Rapporteuse : Martine RACINET*
  - 1.1) Décision Modificative n° 1-2025
  - 1.2) Demande de subvention au titre du contrat de Région 2026
  - 1.3) Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour le projet de réhabilitation et restructuration de logements collectifs au 5 rue du Grand Four à Noirmoutier en l'Île
- 2) **ASSOCIATIONS** *Rapporteur : Louis GIBIER*
  - 2.1) Attribution d'une subvention à l'Association des commerces de l'Épine et des acteurs économiques pour l'organisation de la Vintage Fun Cup Tour Ile de Noirmoutier 2025
- 3) **SÉCURISATION DES POPULATIONS ET DES BIENS FACE A LA MER** *Rapporteur : Patrice DE BONNAFOS*
  - 3.1) Accord-cadre pluriannuel de travaux de défense face à la mer sur l'Île de Noirmoutier – Attribution
  - 3.2) PAPI - Avenant n°7 au marché de maîtrise d'œuvre
- 4) **SCoT / PLH / AMÉNAGEMENT** *Rapporteur : Jacques BOBIN*
  - 4.1) Acquisition d'un ensemble foncier au 35 rue du Fief l'Abbé à Noirmoutier en l'Île
- 5) **ASSAINISSEMENT** *Rapporteuse : Jessica TESSIER*
  - 5.1) Approbation du compte-rendu annuel de résultat d'exploitation de la gestion du service de l'assainissement, du compte d'affermage et du Rapport Annuel du Délégué (RAD) 2024
  - 5.2) Rapport du Président de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier sur le prix et la qualité de l'assainissement dans l'Île de Noirmoutier – Exercice d'exploitation 2024
- 6) **FONCTIONNEMENT** *Rapporteur : Fabien GABORIT*
  - 6.1) Convention cadre avec la société EMYN
- 7) **INFORMATIONS**
  - 7.1) Décisions prises en application des délégations de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

*Les projets de délibération annexés au présent ordre du jour constituent la note de synthèse, au sens des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.*

**Un buffet sera servi à l'issue de la séance.**